

0270016W
ACADEMIE DE ROUEN
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE ARISTIDE BRIAND
2 RUE PIERRE SEMARD
27031 EVREUX CEDEX
Tel : 0232236900

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Primes de fonction Gréta

Numéro de séance : 1
Numéro d'enregistrement : 15
Année scolaire : 2021-2022
Nombre de membres du CA : 30
Quorum : 16
Nombre de présents : 25

Le conseil d'administration
Convoqué le : 11/10/2021
Réuni le : 19/10/2021
Sous la présidence de : Jean-Michel Diot
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20
-

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise l'attribution de primes pour les personnels Gréta

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 0

Libellé de la délibération :

Suite à la fusion des Gréta, de nouvelles fonctions sont apparues.
Ainsi, une prime mensuelle de 664€ brut est attribuée aux agents ayant des fonctions de DAF ou de DRH (équivalent prime CFC), une prime mensuelle de 500€ brut est attribuée aux agents ayant des fonctions de responsable qualité et responsable technique d'antenne et enfin une prime mensuelle de 300€ brut pour les coordonnateurs.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	25
Pour :	18
Contre :	0
Abstentions :	7
Blancs :	0
Nuls :	0